

Bulletin d'adhésion 2019

NOM

PRÉNOM

ENTREPRISE

ADRESSE

CODE POSTAL COMMUNE

TÉLÉPHONE MOBILE

E-MAIL

SITE INTERNET

VOUS ÊTES :

AGRICULTEUR

Certifié en bio En conversion En conventionnel

Type de production :

PORTEUR DE PROJET / EN INSTALLATION : 45 €

COTISANT SOLIDAIRE : 55 €

AGRICULTEUR (à titre individuel ou en société) : 95 €

Cette adhésion vous donne accès à tous les services du réseau FRAB

SOUHAITEZ-VOUS ÊTRE CONTACTÉ SI DES OPPORTUNITÉS DE DÉBOUCHÉS APPARAISENT DANS VOTRE SECTEUR ? (amap, marché, cuma, coopérative, restauration collective ...)

J'ACCEPTE LA DIFFUSION DE MES COORDONNÉES DANS LE GUIDE BIO LES PRODUCTEURS EN VENTE-DIRECTE DE LA GIRONDE ET DES LANDES (uniquement possible pour la vente directe)

SYMPATHISANTS (ASSOCIATIONS, AMAP ET PARTICULIERS) : 20 €

DON LIBRE : en plus de mon adhésion, je souhaite donner €

Remplir attentivement et lisiblement les infos ci dessus qui nous servent de base pour vous contacter et transférer les infos.

Merci d'accompagner votre adhésion d'un chèque à l'ordre Agrobio 40 à retourner à

Civam Bio des Landes- 2915 Route des Barthes 40180 Oeyreluy

Vous pouvez aussi utiliser nos coordonnées bancaires :

FR76 1027 8022 8600 0260 0420 151

Si vous payez par virement, merci de nous le signaler pour suivi et envoi de votre facture

Qui sommes-nous ?

- Le Civam Bio des Landes est une association composée d'agriculteurs et d'acteurs du territoire qui soutiennent l'agriculture biologique (associations, AMAP et consommateurs).
- Trois salariés assurent les missions sur le territoire en lien avec leurs collègues du réseau régional FRAB.
- Le Civam Bio des Landes travaille pour un développement cohérent, durable et solidaire de l'agriculture biologique dans les Landes.
- L'association représente les producteurs biologiques des Landes au sein de la FRAB (Fédération Régionale d'Agriculture Biologique) Nouvelle-Aquitaine et de la FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique).



• CIVAM BIO DES LANDES •

2915 Route des Barthes 40180 Oeyreluy

05 58 98 71 92

info@civambiodeslandes.fr

www.civambiodeslandes.fr

Retrouvez-nous aussi sur facebook

Le CIVAM Bio des Landes est soutenu financièrement par :



Civam Bio
des Landes



• CIVAM BIO DES LANDES •

Les missions de la Fnab

FNAB = Fédération Nationale d'Agriculture Biologique

- Mobilisation auprès des politiques (France, Europe) pour le développement de l'agriculture biologique.
- Défense des producteurs bio et des filières bio.
- Participation très active dans les batailles au niveau européen pour la réglementation bio, pour une PAC plus juste et pour des aides bio (Crédit d'Impôt, réforme de la PAC).

Les missions de la Frab

FRAB = Fédération Régionale d'Agriculture Biologique

- Support : une équipe de 40 salariés est mise à disposition des groupements départementaux.
- Coordination des actions de développement de l'Agriculture Biologique sur le territoire. Ces actions sont organisées autour de 4 pôles d'expertise selon la cible à laquelle il s'adresse : vie associative locale, économie et territoire, futurs bio et production.

Les missions du Civam Bio des Landes

- Représenter et défendre les intérêts des producteurs bio.
- Accompagner les producteurs dans leur système vers une plus grande durabilité sociale, environnementale et économique.
- Faciliter l'installation des porteurs de projet et la transmission des fermes en bio.
- Développer des filières bio, locales et solidaires.
- Promouvoir l'agriculture biologique auprès des agriculteurs, des élus et du grand public.

Pourquoi adhérer au Civam Bio des Landes ?

1 ÉTRE REPRÉSENTÉ DU LOCAL AU NATIONAL

par un réseau professionnel qui défend l'agriculture biologique.

Par mon engagement en bio et l'adhésion aux valeurs du réseau FNAB, je participe directement et/ou indirectement à la construction d'une véritable économie équitable et solidaire dans les territoires.

3 ÉTRE CONSEILLÉ TECHNIQUEMENT

pour optimiser ma production bio. Une équipe de conseillers techniques spécialisés est à votre écoute et vous propose une offre d'accompagnement technique diversifiée.
Un tarif adhérent est proposé.

7 ÉTRE INFORMÉ ET FORMÉ

de l'actualité des filières bio, des évolutions réglementaires, des aides à la bio...

Ces informations vous sont données au moyen :

- des bulletins et guides techniques ;
- des lettres d'infos plus locales, par département (Brèves bio).

2 ÉCHANGER ENTRE AGRICULTEURS

lors des rencontres techniques (maraîchage, arboriculture, élevage, grandes cultures...). Identifier les besoins du territoire pour construire les projets agricoles et alimentaires de demain.

5 ÉTRE RÉFÉRENCE

dans le guide et annuaires des producteurs bio de mon département.

6 DÉVELOPPER MES CIRCUITS DE VENTE

par une mise en relation avec les opérateurs économiques en recherche de produits bio locaux (restauration collective, AMAP, marchés bio, magasins spécialisés, filières de commercialisation...).

8 BÉNÉFICIER DE TARIFS PRÉFÉRENTIELS

- Pour toutes les formations organisées par le réseau FRAB Nouvelle-Aquitaine (plus de 200 dates par an).
- Pour des outils de communication (panneaux bio, cabas, autocollants, sachets krafts, ...).
- Pour toutes nos prestations techniques.

ADHÉRER AU **CIVAM BIO DES LANDES**, C'EST FAIRE PARTIE D'UNE STRUCTURE QUI REPRÉSENTE ET DÉFEND LES INTÉRÊTS DES PRODUCTEURS BIO ET D'UN RÉSEAU D'ACCOMPAGNEMENT LOCAL, RÉGIONAL ET NATIONAL.

Par votre adhésion, c'est l'ensemble du réseau que vous soutenez !

Département



• CIVAM BIO DES LANDES •

Région



• FRAB NOUVELLE-AQUITAIN •

National



• FNAB •

COMMENT EST UTILISÉE MA COTISATION ?

Sur chaque cotisation perçue, le Civam Bio des Landes reverse une partie :

• à la FNAB, fédération nationale

• à la FRAB, fédération régionale

• à INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Le reste de la cotisation permet à la structure départementale de mener ses actions d'accompagnement et de défense de l'agriculture biologique.